

Déclaration liminaire de Sud éducation Créteil

CSAA du 04 02 2026

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du CSAA,

En ce début d'année 2026, le constat est sans appel et le gouvernement doit revoir sa copie. Ce gouvernement bourgeois et illégitime a de nouveau utilisé le 49.3 pour adopter par la force un budget qui met au pas des services publics au profit d'une guerre impérialiste.

Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a eu de cesse de mettre à sac les services publics et en particulier le service public d'éducation. Pourtant, il ne tenait qu'à Sébastien Lecornu de proposer un budget à la hauteur des attentes des personnels. Il manque encore aujourd'hui de nombreux·euses enseignant·es face à des classes toujours trop chargées. Il manque également 40 000 AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap, notamment en lycée professionnel où ielles sont cinq fois plus nombreux·ses.

Pourtant, face à cette désertion criante, le Ministère ne réagit pas. En dix ans, le nombre de candidat·es inscrit·es aux concours de recrutement a baissé de plus de 40%, passant de 35 000 en 2016 à 20 000 aujourd'hui. Cela s'explique par des salaires trop bas et un manque de moyens inacceptable qui rend les conditions d'exercice difficiles. Il s'agit également de l'un des employeurs qui précarisent le plus en maintenant des salarié·es sous le seuil de pauvreté : de trop nombreuses AESH touchent moins de 1000 euros par mois en se voyant imposer un temps incomplet à 24 heures. SUD éducation appelle le gouvernement à la raison et demande la création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH et les AED avec une titularisation immédiate des personnels déjà en poste. Le récent rejet de la proposition de loi par le Sénat, soutenu par le gouvernement, est inadmissible. Dans l'immédiat, il faut augmenter les salaires de manière significative pour lutter contre la pauvreté et supprimer les Pôles d'Appui à la Scolarité, qui imposent des avenants aux contrats inadmissibles, entraînant des licenciements odieux si les AESH les refusent.

Si la réforme du recrutement est enfin mise en place, SUD éducation rappelle l'importance de la formation pour les futur·es enseignant·es et exige une rémunération minimale à hauteur de 1800 euros net pendant deux ans, que les futurs personnels soient titulaires d'un master ou non.

En outre, à l'heure où l'EN revendique un esprit d'entreprise, SUD éducation exige pour ces futures formations le respect de la liberté académique des professeur·es de l'INSPE et refuse qu'elles ne servent qu'à former des exécutant·es. Nous nous inquiétons par ailleurs du sort qui sera proposé aux candidat·es de L3 inscrit·es aux concours et dénonçons l'utilisation des lauréat·es des concours comme des moyens d'enseignement pendant leur temps de formation. Nous revendiquons des périodes de responsabilité en M2 limitées à un maximum d'un tiers de service.

Le budget 2026 aurait dû nécessairement prévoir une baisse des effectifs par classe pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Pour cela, le ministère doit profiter de la baisse démographique et baisser les effectifs des classes à hauteur de 20 élèves dans le premier degré et 25 dans le second (16 en éducation prioritaire et 20 en bac professionnel). Le budget Lecornu qui entérine des suppressions de postes est une catastrophe qu'il faut absolument contrer : SUD éducation va se rapprocher des autres OS pour construire une mobilisation unitaire. D'ores et déjà les syndicats SUD locaux œuvrent pour mettre en place des AG locales et inciter les collègues à se mobiliser dès les mois de février et mars. Concernant le lycée professionnel, si SUD éducation salue l'abandon du parcours dit « en Y » à la rentrée 2026, nous nous montrerons très attentif·ves au projet qui aboutira des actuelles concertations du cabinet ministériel avec les syndicats quant à la réflexion menée autour de la voie professionnelle. Nous rappelons que toute évolution sans moyens humains et financiers supplémentaires serait totalement vouée à l'échec. Il est indispensable d'investir massivement dans les plateaux techniques afin de permettre le développement de nouvelles formations, notamment en lien avec la transition énergétique et d'élargir les choix offerts aux élèves. Par ailleurs, les contraintes de mobilité géographique sont un facteur majeur d'orientation subie. Nous demandons l'ouverture d'une réflexion quant à une aide financière aux déplacements, afin de permettre aux élèves d'accéder aux formations souhaitées et de limiter les risques de décrochage. Enfin, il est nécessaire de prévoir une rénovation du bâti scolaire et un désamiantage urgent. Trop de personnels et d'élèves sont encore aujourd'hui exposé·es au danger de l'amiante. Par ailleurs, les températures dans les établissements ont encore battu des records de froid ce mois-ci alors que SUD éducation alerte depuis longtemps, sur le manque d'isolation thermique des bâtiments qui expose personnels et élèves à des températures dangereuses pour la santé.

La situation est aussi dramatique pour les milliers d'élèves sans toit et leurs familles. Les "plans froids" annoncés par les préfectures sont très en deçà des besoins les plus élémentaires, alors même que les services d'hébergement sont débordés. SUD éducation ré-affirme la nécessité pour tou·tes les enfants d'être scolarisé·es quelle que soit leur situation administrative. Les Mineur.es Non Accompagné.es en recours doivent bénéficier des mêmes droits d'accès à l'éducation que les autres élèves.

La casse du service public entraîne irrémédiablement une montée en force de l'extrême droite et de ses idées dans la société. Les échéances électorales de mars 2026 sont cruciales et de nombreuses municipalités peuvent basculer aux mains du RN et de ses allié·es. Les mairies sont les collectivités territoriales qui possèdent la gestion des écoles et il existe un réel danger quand les services publics sont administrés par des conseils municipaux d'extrême droite. Elle est l'ennemie des services publics, elle est aussi l'ennemie des travailleurs·euses et organise la répression dès lors qu'elle est aux manettes. En témoigne l'acharnement antisyndical que subit à Hénin-Beaumont, mairie RN, notre camarade Djelloul Khéris, élu SUD CT du personnel. SUD éducation apporte par ailleurs son soutien à la librairie·café féministe, lesbienne et LGBTQIA+ Violette and Co, qui a subi une perquisition sauvage en janvier 2026, ainsi que des dégradations et des retraits de subventions; ces attaques s'inscrivent dans un contexte plus large d'offensive réactionnaire contre tous les espaces de résistance culturelle.

De plus, la police, et l'usage qui en est fait par le gouvernement sont au cœur du racisme systémique que nous dénonçons, comme en atteste la mort récente d'El Hacen Diarra lors d'une garde à vue. La violence policière a été élevée au rang d'outil politique quotidien, comme le documentent encore les prises de son des CRS et gendarmes mobiles à Sainte-Soline, faites par leurs propres caméras piétons. Et plutôt que de s'en offusquer, le ministère de l'intérieur a préféré soutenir une proposition de loi LR visant à présupposer la légitime défense de tout-e représentant-e des FDO qui ferait usage de son arme de service. Les abords des établissements scolaires sont aussi devenus le terrain de jeu des polices et gendarmeries. SUD éducation dénonce la systématisation des fouilles policières d'élèves. Ces fouilles, qui stigmatisent les établissements populaires et les élèves non blanc·ches, contribuent à normaliser les discriminations dont souffrent les élèves par ailleurs.

La diffusion dans la société des idées fascistes nous rappelle qu'elles naissent et se nourrissent des oppressions et violences qui structurent notre société : racisme, sexism, validisme et LGBTIphobies. En tant que syndicat de transformation sociale, SUD éducation appelle

l'ensemble des personnels à se mobiliser lors de la journée de grève du 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes. Elles sont les premières victimes de l'austérité et de la précarité. Au travail et à l'école nous devons lutter contre les oppressions qu'elles subissent. C'est pour cette raison que nous devons poursuivre la campagne contre les violences sexistes et sexuelles sur nos lieux de travail en imposant à nos hiérarchies de prendre en compte les VSST et auprès du ministère en lui imposant de répondre à ses obligations. C'est pourquoi encore, SUD éducation continue de revendiquer les moyens nécessaires pour une mise en place effective de l'EVAR·S, le soutien de l'administration face aux entraves et attaques auxquelles se heurte cette indispensable éducation. Durant la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme nous devons nous mobiliser pour nous opposer à la dépolitisation de ce moment par le ministère et en faire une semaine de mobilisation et de visibilisation des mécanismes structurels du racisme dans l'ensemble de la société, de l'école au travail. Le 21 mars en particulier nous serons mobilisé·es pour dénoncer l'institutionnalisation du racisme à l'école, l'instrumentalisation croissante de la laïcité à des fins racistes et toutes les formes de violences et de répressions que les travailleur·euses non blanc·ches subissent.

SUD éducation se joint aux mouvements paysans contre le Mercosur et contre la réaction brutale du gouvernement face à l'épidémie de dermatose nodulaire et réaffirme la nécessité de mettre fin au système capitaliste agro-industriel actuel. Nous nous tenons aux côtés de nos camarades de la Confédération paysanne qui luttent pour une agriculture à taille humaine, qui préserve la biodiversité et les écosystèmes tout en maintenant notre sécurité alimentaire et notre santé. Nous leur apportons tout notre soutien face à la répression que leur oppose le gouvernement.

À l'international, l'impérialisme économique favorise la montée de l'extrême droite et génère des guerres et des crises dont les populations sont les premières victimes. SUD éducation condamne avec toute sa force la politique coloniale de Donald Trump au Venezuela et l'enlèvement du président Nicolas Maduro. Nous soutenons les organisations syndicales, le mouvement féministe, les peuples originaires qui luttent contre les lois antisociales du gouvernement et pour la libération des prisonnier·es politiques. Cette même politique coloniale est à l'œuvre dans la France de Macron en Kanaky et les autres territoires ultramarins : Mayotte, Martinique, Guyane ... Face aux ambitions expansionnistes au Groenland comme ailleurs, SUD éducation réaffirme le droit à l'autodétermination de tous les peuples. En Iran, la dictature en place depuis plus de 40 ans doit écouter le soulèvement populaire et cesser de tuer les

opposant·es au régime. La communauté internationale doit soutenir au plus vite une transition démocratique de régime, sans toutefois remettre en place la monarchie à la botte des puissances occidentales. Le génocide à Gaza doit enfin cesser, Benyamin Netanyahu doit retirer toutes les forces militaires des enclaves palestiniennes qui doivent retrouver leur souveraineté ; un terme doit être enfin mis à l'apartheid à laquelle sont soumis·es les Palestinien·nes à l'intérieur de l'ensemble de la Palestine historique. La communauté internationale doit condamner le plus fermement possible les massacres perpétrés au Rojava menés par le gouvernement syrien actuel avec la complicité des États-Unis, d'Israël et de l'Europe. La guerre en Ukraine est une catastrophe pour les populations, l'ensemble de la communauté internationale doit exiger le retrait des troupes russes de tout le territoire ukrainien. Enfin, nous apportons tout notre soutien à toutes les victimes de l'ICE, ainsi qu'aux collègues de l'enseignement et aux élèves qui sont chassé·es et déporté·es. En un an, 230 000 personnes ont été arrêtées et expulsées. Ces pratiques autoritaires, abusives et racistes doivent cesser et les élèves mis·es en danger par l'administration Trump doivent pouvoir retourner en toute sécurité en classe, dans les rues, avec leurs familles, sans poursuites.

SUD éducation s'appuie sur son réseau syndical international de solidarité et de luttes pour porter les revendications des organisations syndicales dans ces pays. Face à l'intensification des conflits et des agressions impérialistes, le gouvernement français poursuit une politique de militarisation de la société. SUD éducation dénonce la mise en place d'un service national dont la phase de recrutement vient de s'ouvrir et au service duquel l'école est enrôlée. Face à la fascisation sociale et politique de la France, face à la course internationale aux armements, face à de probables agressions impérialistes à venir, il nous semble crucial que notre fédération et notre union interprofessionnelle portent avec les autres organisations du mouvement social une réflexion sur la question cruciale de l'autodéfense populaire autogérée, à moins de consentir implicitement à ce que la défense soit prise en charge par un État autoritaire.

Lors du comité social d'administration (CSA) du lundi 26 janvier, le ministère de l'Éducation nationale a créé la surprise et la consternation en annonçant encore plus de suppressions de postes que ce que prévoyait un projet de loi de finances déjà calamiteux. Au prétexte de la baisse démographique et en mettant en avant la nécessité de garder davantage de postes en réserve pour les concours de recrutement, le ministère avait en effet présenté un projet prévoyant de supprimer plus de 4000 postes d'enseignant·es, soit 776 de plus que ce qui était

prévu. Finalement, le ministère renonce à cet ajustement et une nouvelle répartition a été publiée. Qui n'est toujours pas satisfaisante.

L'argument démographique est utilisé à géométrie variable puisque, depuis 2017, alors que le second degré gagnait plus de 8000 élèves, cela n'avait pas empêché les gouvernements de supprimer des milliers de postes et de faire disparaître l'équivalent de plus de 160 collèges. Alors que le gouvernement prétend donner la priorité à l'éducation, il ne fait rien pour réparer et consolider un service public exsangue. Aujourd'hui l'école manque de tout et surtout de personnels. Le gouvernement Lecornu fait le choix politique de refuser un budget à la hauteur des besoins.

Pourtant, la baisse démographique permettrait d'atteindre enfin des seuils acceptables : 20 élèves par classe maximum dans le premier degré, 25 dans le second, 16 en éducation prioritaire et 20 en bac professionnel. Cela garantirait de meilleures conditions d'apprentissage et de travail pour les élèves et les personnels.

S'agissant de l'école inclusive, le gouvernement ne cesse d'expliquer que le budget prévoit la création de 2000 emplois d'AESH. Pourtant, dans les faits, ce ne sont que 500 nouveaux emplois créés en plus des 1200 emplois prévus. À la rentrée, c'était plus de 40 000 élèves en situation de handicap qui n'étaient pas accompagné·es. En outre, cette rallonge budgétaire annoncée pour le recrutement d'AESH supplémentaires ressemble fortement à une mesure en trompe l'œil tant les conditions de travail de ces personnels compromettent l'attractivité du métier. Pour une meilleure école et une meilleure société, SUD éducation revendique la création d'un corps de fonctionnaire pour les AESH, la baisse du nombre d'élèves par classe, le recrutement de personnels enseignants, vie scolaire et médico-sociaux, un vrai investissement pour améliorer les conditions de travail des personnels et d'accompagnement des élèves

L'école inclusive sans moyens n'est qu'un slogan. Nous le répétons depuis des années.

Mercredi 14 janvier, une délégation intersyndicale du Val de Marne a été reçue au Ministère de l'éducation nationale. Si le constat du manque de moyens pour l'inclusion dans le Val de Marne était « partagé », les représentant·es du ministre n'ont apporté bien évidemment aucune réponse à nos revendications. Le lendemain, à l'appel des organisations syndicales Snudi-FO, Snuipp, Snes, CGT éduc'action et SUD éducation, plusieurs dizaines d'écoles du Val de Marne étaient fermées (Fresnes, Vitry-sur-Seine, Champigny-sur-Marne, Thiais, Villejuif, ...) et plusieurs centaines d'enseignant·es et AESH étaient en grève pour dénoncer le manque de moyens pour

les élèves en situation de handicap de notre département. Un rassemblement était organisé place Bainville, à proximité du ministère de l'Éducation nationale, pour demander le recrutement de 3000 AESH, pour qu'un véritable statut soit créé...

A l'école Marcel Cachin de Villejuif, le vendredi 19 décembre, une mobilisation de parents, d'élu.es et d'enseignant.es a marqué le début d'une mobilisation qui s'annonce d'ampleur sur la ville pour le recrutement massif d'AESH. Il en faudrait au moins 4 dans l'école. Sans parler de la classe d'ULIS, sans enseignant.e.

La modification de la carte des REP mobilise dans l'académie, et tout particulièrement à Ivry. Une semaine de l'éducation y a été organisée, avec de nombreuses actions, et un appel à la grève pour toutes les structures scolaires de la ville. Parents, élu.es et personnels seront mobilisés pour crier leur colère. Monsieur le Recteur, vous nous aviez annoncé il y a plusieurs mois que compte-tenu du manque de remplaçant.es dans l'académie les temps de concertation prévus en REP plus seraient sans doute impactés. Ils le sont aujourd'hui. Il ne s'agit pas là d'une politique ministérielle, mais d'une politique que vous menez. Nous ne pouvons que constater que vous supprimez des moyens destinés aux élèves les plus en difficultés. Nous n'avons pas de mots pour qualifier ce choix que nous dénonçons. Nous le répétons, la casse organisée de l'éducation nationale contribue à alimenter la montée de l'extrême droite.

L'extrême droite progresse partout dans le pays, et donc également dans l'éducation nationale. 20 % des enseignant.es si ce n'est plus seraient aujourd'hui favorables aux propositions du Rassemblement National. Nous rappelons solennellement notre opposition aux idées d'extrême droite. Par nature xénophobe et raciste, l'extrême droite est un danger pour l'École publique, pour nos élèves, nos collègues et pour la démocratie. L'extrême droite a une vision réactionnaire et antirépublicaine de l'école. Ses objectifs sont doubles :

- accentuer la ségrégation sociale en instaurant un service public d'éducation au rabais, ce qui a pour objectif d'organiser la fuite vers l'enseignement privé pour les élèves des classes supérieures,
- instrumentaliser le service public d'éducation pour diffuser une idéologie réactionnaire.

L'Union syndicale Solidaires, dont fait partie Sud éducation, est partie prenante de Vigilance et Initiatives Syndicales Antifascistes (VISA). Nous poursuivrons nos mobilisations syndicales pour empêcher l'extrême droite de parvenir au gouvernement et continuerons à dénoncer toutes les décisions politiques sous tendues par cette idéologie.

Comme nous vous le rappelons régulièrement Monsieur le Recteur, les conditions de travail de tous les personnels de l'académie de Créteil se dégradent très fortement.

Dans la Seine Saint Denis, les personnels du collège Didier Daurat du Bourget ont décidé d'user de leur droit de retrait le lundi 5 janvier, jour de reprise. Les températures dans l'établissement étaient incompatibles avec des conditions d'apprentissage dignes pour les élèves et les personnels. Le chauffage n'a été relancé dans l'établissement que le matin par la compagnie chargée de sa maintenance par le département. Les cours ont eu lieu le matin mais à la pause méridienne les températures étaient de 6°C à la vie scolaire, 9°C dans les salles du 2ème étage, 11°C au CDI et 13°C maximum dans les salles du 1er étage. Les élèves étaient frigorifi.es et les personnels aussi. Un établissement ne peut fonctionner dans ces conditions.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, des risques d'atteinte à la santé sont réels lorsque les températures dans les locaux sont inférieures à 14°C, comme le rappelle l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement consacré aux « Ambiances thermiques dans les locaux » daté du 10 juillet 2019. De nombreuses écoles, de nombreux établissements sont régulièrement concernés par ces économies de chauffage qui détériorent grandement les conditions de travail. Nous sommes régulièrement contactés à ce sujet après des vacances scolaires. Les collectivités territoriales dégradent sciemment les conditions de travail pour des questions financières.

Dans la Seine et Marne, les épisodes neigeux de début janvier ont créé de nombreuses perturbations. Comment peut-il y avoir une obligation pour tous.tes les collèges de rejoindre leur lieu de travail au regard du risque que peut représenter le trajet ? Dès l'instant où le Préfet a déclenché l'alerte orange et suspendu les transports scolaires, c'est qu'un risque est bel et bien reconnu par les autorités compétentes. Nous avons tous et toutes en tête des injonctions dont nous avons été les cibles ou bien les témoins. Celle de "se rendre à l'école la plus proche de son domicile", courante chez les IEN auprès des Professeur.es des Écoles, en est un exemple criant . Ce n'est pas d'aller sur telle ou telle école qui est dangereux lors des épisodes neigeux et/ou de verglas, mais bien le fait de sortir de chez soi ! Nous rappelons que pour se déplacer sur une école, il est nécessaire d'avoir un ordre de mission, d'abord pour être couvert en cas d'accident sur le chemin ou pendant la journée mais également parce que le plan Vigipirate restreint l'accès aux écoles ! Dans le 2nd degré, il n'est pas rare que les personnels administratifs, les AED et AESH, reçoivent la consigne de venir au travail alors même que les

cours sont annulés et que les élèves sont dispensé;ess de se déplacer, tout comme les enseignant.es.

Pourtant, il appartient à l'employeur d'assurer la sécurité ainsi que de la santé de ses salariés. Le code du travail précise que : "l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé mentale et physique du travailleur..." et « l'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes." (article L4121-1). En d'autres termes, quand la météo devient dangereuse, l'employeur doit s'adapter à cette dangerosité. Et puisque c'est le déplacement depuis le domicile qui est dangereux, la meilleure adaptation possible consiste à laisser le salarié chez lui.

Bien sûr, nous ne disons pas que quand il neige, il faut rester chez soi ! Nous savons que nombre de collègues ont à cœur de venir travailler même lors de ces journées compliquées. Nous disons simplement que les situations individuelles ne peuvent pas s'appréhender de façon collective. C'est pourquoi les consignes collectives ne sont pas satisfaisantes: aller sur son lieu de travail quand on habite en ville à 200 m de son école n'est en rien comparable à devoir rouler 20 km pour rejoindre l'école d'un petit village ! Comment demander à des collègues bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur.euse Handicapée de se déplacer sur des trottoirs glissants ?

En tout état de cause, les injonctions de la hiérarchie à venir travailler coûte que coûte nous paraissent inacceptables: elles reviennent à pousser délibérément le ou la salarié.e à se mettre en danger. De plus, s'il y a retard, ou pire, si la journée est manquée à cause des conditions météorologiques, la faute n'étant pas imputable au salarié, il ne peut être demandé de rattrapage des heures non effectuées.

Dans le Val de Marne, un autre lieu emblématique, le lycée de Cachan. Au printemps 2024 les personnels s'étaient très fortement mobilisés compte-tenu de l'état de délabrement des bâtiments. La présence de Matériaux Contenant de l'Amiante dégradé était entre autre avérée... La situation sanitaire y est d'ailleurs toujours critique. Mais d'autres risques sont venus s'ajouter. Lors d'une visite de l'établissement, la F3SCT 94 a, au printemps 2025, mis en lumière de multiples situations de souffrance au travail, causées par des méthodes de management qui ont conduit la DASEN 94 à proposer une cellule d'écoute psychologique puis l'inspection générale à diligenter une enquête administrative... La gestionnaire du lycée a vu

ses conditions de travail fortement dégradées suite à la fusion de l'agence comptable de Cachan avec celle du lycée Pauline Rolland de Chevilly Larue. La charge de travail a augmenté considérablement.

A Villejuif, le manque de chef.fe d'établissements est particulièrement marquant... On assiste à une valse en raison de congés maternité et de congés maladies non remplacés. On déshabille Jean (Lurçat), pour habiller Louis (Pasteur) tandis que Karl (Marx) est en slip. La dégradation des conditions de travail est à tous les niveaux !

Nous constatons donc dans l'académie une dégradation constante et régulière du système public d'éducation nationale. Les risques psycho sociaux augmentent inexorablement, pour tous les personnels. Y compris ceux du Rectorat. Nous vous rappelons encore une fois Monsieur le Recteur que vous êtes le garant de la santé et la sécurité des personnels de l'académie. Les reports réguliers des réunions du Comité Social d'Administration académique ou de la F3SCT A nous questionnent. SUD éducation continuera à soutenir les mobilisations de toutes celles et ceux qui se battent pour maintenir un service public d'éducation de qualité.